

Réf: Dossier N° 071116

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SANGO MINING BANK »

Siège social Abidjan, Anyama, ALLOKOI, Lot 280, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 10/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANGO MINING BANK »

Objet : - EXPLOITATION MINIÈRE
- COMPTOIRS D'ACHAT-VENTE D'OR
- IMPORT-EXPORT.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL
- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET
IMMEUBLES L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS
ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN
GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX
- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUT FONDS
DE COMMERCE
- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE
- ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET
IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU
INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER
L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 20,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Deux Cent Mille (200,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Anyama, ALLOKOI, Lot 280, Ilot 26

Dirigeant(s) : M SANGARE SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00223 du 24/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02619/GTCA/RC/2022 du 24/01/2022

